

Le bureau du Foyer Socio-Éducatif a fixé les cotisations pour l'année scolaire 2022-2023 comme suit :

**1- Participation à l'achat groupé des fournitures scolaires pour votre / vos enfant(s).**

Les fournitures comprennent principalement les cahiers, classeurs, copies, pochettes... ainsi qu'un cahier d'activité (en général en langues vivantes). Reste à la charge des familles : le cartable, la trousse et tout le nécessaire d'écriture, l'agenda ainsi que tout le matériel de géométrie (crayons, gomme, règle, équerre, compas et rapporteur).

<b>Grille tarifaire 2022-2023</b>				
<i>Les différences de tarifs sont dûes à des subventions versées (ou non) par votre mairie</i>	Fournitures + adhésion au FSE pour <b>1 enfant</b>	Fournitures + adhésion au FSE pour <b>2 enfants</b>	Fournitures + adhésion au FSE pour <b>3 enfants</b>	Si enfant supplémentaire
<u>Si vous résidez à :</u> LENNON GOUEZEC CHATEAULIN AUTRES COMMUNES	<b>48 €</b>	<b>93 €</b> (48 + 45)	<b>135 €</b> (48 + 45 + 42)	<b>+ 39 €</b>
<u>Si vous résidez à :</u> BRASPARTS	<b>33 €</b>	<b>63 €</b> (33 + 30)	<b>90 €</b> (33 + 30 + 27)	<b>+ 24 €</b>
<u>Si vous résidez à :</u> PLEYBEN LANNEDERN LE CLOITRE PLEYBEN LOTHEY LOQUEFFRET	<b>25 €</b>	<b>47 €</b> (25 + 22)	<b>66 €</b> (25 + 22 + 19)	<b>+ 16 €</b>
Pour les élèves du dispositif ULIS	Tarif unique de <b>25 €</b>	-	-	-

**2- Si vous souhaitez acheter les fournitures par vos propres moyens (liste à demander au secrétariat du collège), l'adhésion seule (facultative) au FSE est de 2 €.**

Elle donne droit à :

- des aides au financement des voyages et des sorties,
- des réductions lors d'achats groupés d'ouvrages littéraires,
- l'accès, l'usage et l'acquisition d'équipements (jeux de société, BD, tables de tennis de table, babyfoot, ...) mis à la disposition des élèves.

Le paiement par chèque est à privilégier. Libeller le chèque à l'ordre du : **FSE Collège Louis Hémon**  
Il vous est également demandé d'inscrire les nom et prénom de votre enfant au dos du chèque.

**Le Principal du collège,  
C. SAUTEUR**

**Le Président du FSE,  
R. GAUDIN**